



TITRE PROFESSIONNEL ENTREPRENEUR DE PETITE ENTREPRISE CPN45

Permettre à des porteurs de projet – de développement, création ou reprise d'entreprise – de conduire leur projet et d'être en capacité d'assurer une fonction structurante dans l'entreprise comme dirigeant ou comme personnel d'encadrement. Son originalité est de conjuguer apports de connaissances et mise en application effective dans le cadre du projet au sein de l'entreprise.

Public concerné

Artisans, demandeurs d'emploi, de manière générale des personnes qui ont vocation à diriger ou à encadrer des entreprises préférentiellement de type artisanal ou de petites entreprises.

Chef d'entreprise ou chef de projet ayant à piloter la mise en œuvre d'une activité nouvelle au sein de l'entreprise (par diversification, développement interne ou externe par essaimage).

L'expérience professionnelle et la nature même du projet à développer constituent des critères importants d'accès à la formation.

Conditions d'accès

- Etre titulaire du baccalauréat ou justifier du niveau bac ;
- Avoir passer l'entretien de pré-sélection avec succès ;
- Etre porteur d'un projet de création ou de développement d'une activité nouvelle au sein d'une entreprise.

Objectifs

Le Titre professionnel Entrepreneur de petite entreprise permet d'acquérir les méthodes et les repères essentiels pour conduire un projet de développement, création ou de reprise au sein d'une petite entreprise ou d'une entreprise artisanale.

À l'issue de la formation, l'entrepreneur sera en capacité de maîtriser les prises de décisions essentielles à la conduite d'un projet de développement d'activité.

Compétences attestées

Pour développer une nouvelle activité au sein d'une entreprise ou bien créer une nouvelle entreprise/activité, l'Entrepreneur développe ses compétences dans les quatre fonctions suivantes, chacune étant constituée d'activités clé à maîtriser :

- Construire une décision et assurer une veille stratégique
- Concevoir et conduire un projet de création d'entreprise/activités
- Manager des ressources et contrôler l'activité
- Animer des réseaux de partenaires internes et externes

Débouchés

Direction ou fonction d'encadrement dans une petite entreprise ou une entreprise artisanale.

Contenu pédagogique

Intitulé de l'UE	Code	ECTS	Modalités	Evaluation
Les bonnes pratiques pour entreprendre				
AGIR Créateur : comment construire et mener mon projet de créateur d'activité ? En relation directe avec le projet de création d'activité ou de développement d'activité nouvelle, ce module permet d'utiliser la méthode AGIR pour favoriser : <ul style="list-style-type: none"> • l'identification du périmètre du projet ; • le repérage du chemin à parcourir ; • la conduite professionnelle et maîtrisée du projet. 	US174L	16	TP	Dossier à rendre Examen oral
Les bonnes questions pour entreprendre				
2 modules MODE D'EMPLOI				
GRH / Management : Comment évaluer les compétences nécessaires à mon projet	US174A	2	Cours + TP	Dossier à rendre Examen oral
Management Projet : Comment piloter mon projet	US174C	2	Cours + TP	Dossier à rendre Examen oral
5 Modules REPERES DISCIPLINAIRES				
Commercial : comment organiser et développer mes ventes ?	US1742	2	Cours + TP	Examen Ecrit et oral
Gestion : comment positionner le projet dans la dimension économique de l'entreprise ?	US1747	2	Cours + TP	Examen Ecrit et oral
Management de proximité : comment rendre efficace mon management au quotidien ?	US174D	2	Cours + TP	Examen Ecrit et oral
Marketing - communication : comment mieux mettre en valeur et communiquer sur les atouts de mon projet, de mon produit, de mon entreprise ?	US174E	2	Cours + TP	Examen Ecrit et oral
Stratégie d'entreprise : pourquoi et comment l'analyse stratégique peut servir mon projet ?	US174F	2	Cours + TP	Examen Ecrit et oral

Organisation pédagogique

Le parcours de formation représente 44 jours (308h) répartis sur une période d'activité professionnelle de 8 mois, permettant une alternance entre la formation et le développement du projet en situation réelle et articulant :

- 17 jours de face-à-face pédagogique ;
- 27 jours de travail personnel encadré d'application pratique.

Le TEPE est construit autour de 8 unités, dont :

- 1 unité d'activité pour conduire le projet (la bonne pratique pour entreprendre - 23 jours) ;
- 7 unités d'activité pour des acquisitions nécessaires à la réalisation du projet (les bonnes questions pour entreprendre - 21 jours)

Méthodes AGIR

L'apprentissage est basé sur AGIR, outil informatique simple et opérationnel de conduite de projet, mobilisant deux méthodes : AGIR Projet (gestion de projet) et AGIR Compétences (gestion des compétences). Un expert-projet accompagne le participant sur le déroulé des méthodes AGIR Projet et AGIR Compétences, et évalue le travail réalisé. Le module AGIR créateur se répartit sur quatre grandes séquences qui jalonnent l'avancement de votre projet :

- Séquence 1 : formalisation du projet (4 jours)
- Séquence 2 : gestion du projet (6 jours)
- Séquence 3 : suivi du projet (9 jours)
- Séquence 4 : évaluation du projet (4 jours)

Repères disciplinaires

Chacun des modules proposés se déroule de façon identique, alternant deux jours non consécutifs de face-à-face pédagogique et un jour de travail personnel encadré d'application pratique (3 jours - 21h).

- Jour 1 (en présentiel) : apports de notions et méthodes essentielles en relation avec la question posée, préparation du travail d'application à réaliser pour le jour 3.
- Jour 2 (en autonomie guidée) : transfert des connaissances acquises dans la réalité du projet à partir d'un travail personnel encadré d'application pratique.
- Jour 3 (en présentiel) : présentation individuelle des travaux d'application, synthèse du module autour des facteurs clés de succès et des écueils à éviter, remise au participant d'un mémo complet.

Examens

Pour chaque module, il y a 2 modalités d'évaluation l'une à l'écrit, l'autre à l'oral.

1. Pour chacun des 2 modules MODE D'EMPLOI (US174A et US174C) :

- Ecrit : note de synthèse issue de l'outil informatique AGIR (non rédigée) ;
- Oral : restitution devant le groupe en jour 3.

2. Pour chacun des 5 modules REPERES DISCIPLINAIRES (US1742, US1747, US174D, US174E et US174F) :

- Ecrit : note de synthèse de 3 à 4 pages à rédiger ;
- Oral : restitution devant le groupe en jour 3. L'esprit qui prévaut à cette évaluation se veut être un élément de mesure des compétences par la mise en action des données de la formation au service du projet. L'évaluation sert à vérifier que l'élève a acquis la capacité d'agir dans des situations diverses (transférabilité) en combinant et en mobilisant de manière pertinente ses ressources (savoir-faire, connaissance, ...) et celles de son environnement (moyens de l'entreprise, équipe, ...) en fonction des objectifs professionnels à atteindre.

3. AGIR Développeur (US174M) :

- Ecrit : rapport méthodologique (non rédigé, produit de l'application des méthodes AGIR Projet et AGIR Compétences) ;
- Oral : restitution devant un jury de valorisation en fin de formation sous la forme d'un exposé de 15 minutes suivi de 10 minutes de questionnements.

Conditions de délivrance du diplôme

Le titre sera délivré si l'ensemble des conditions ci-dessous sont remplies :

- Avoir validé le rapport méthodologique AGIR (partie écrite) : une note strictement inférieure à 8/20 est éliminatoire ;
- Avoir validé la présentation du rapport méthodologique AGIR devant le jury de valorisation (partie orale) : une note strictement inférieure à 8/20 est éliminatoire ;
- Avoir validé chacun des 7 autres modules en ayant obtenu une moyenne (notes de synthèse écrites + restitutions orales) supérieure ou égale à 8/20. Plus d'une note strictement inférieure à 8/20 sur l'ensemble des 7 modules est éliminatoire.

Pièces à fournir

- Dossier de candidature (*disponible sur www.inphb.edu.ci ou sur place Abidjan Cocody Danga*) ;
- Un CV détaillé à jour + lettre de motivation ;
- Photocopie des diplômes obtenus ;
- Une attestation d'emploi ou dernier bulletin de salaire ;
- Photocopie de la carte d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère) ;
- 2 photographies d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et l'intitulé de la formation.

Inscriptions

- Date limite de dépôt des dossiers de candidature : avant le 30 septembre 2016
- Entretiens de pré-sélection (admissibilités) : 1ère quinzaine d'octobre 2016
- Démarrage de la formation : à définir
- Jury de valorisation : mai-juin 2016.

Contacts

www.inphb.edu.ci

centre.inphbcnamci@inphb.edu.ci

89 08 73 76

08 90 67 83

07 62 45 73